

AUDACE ET HUMANITÉ

Été 1942: de nombreux enfants juifs orphelins ou séparés de leurs parents sont exfiltrés dans l'Ouest et placés en sécurité dans les campagnes de Fougères, Vitré et à la limite du Maine. La mémoire de ces séjours clandestins a été avivée en 2013 à Saint-Christophe-des-Bois¹. Nous nous arrêtons sur celle de Landivy.

LES ENFANTS JUIFS CACHÉS À LANDIVY

En 1997, Guillemette Geslin, directrice de l'école primaire publique de Landivy, rencontre Georges Gutman. Il était un enfant juif caché à Landivy pendant la Seconde Guerre Mondiale. Mme Geslin ouvre alors les archives de l'école, elle ignorait que les registres portaient la trace de 68 garçons « réfugiés » à Landivy entre 1942 et 1945. En recoupant diverses listes, il a pu être établi que 42 enfants juifs furent cachés à Landivy. A travers les témoignages recueillis, cet article retrace le vécu de ces enfants juifs, les rafles, le voyage vers Landivy et la vie quotidienne dans les familles d'accueil.



Landivy, place du Pâtis et hôtel Rousseau où étaient attendus les enfants.
© Combier

¹ Film « *Je ne t'oublierai jamais* » de N. Ribowski, 2013

La première rafle

Le 14 juin 1940, l'armée allemande entre dans Paris : environ 150 000 Juifs étrangers vivent dans la capitale. La première rafle eut lieu le 14 mai 1941 : elle frappa les Juifs de Paris d'origine polonaise de 18 à 40 ans, les Tchèques et ex-Autrichiens de 18 à 60 ans. Ces Juifs avaient reçu de la préfecture « des billets verts », une sorte de convocation les invitant à se présenter munis de leurs papiers d'identité, le 14 mai 1941, à 7 heures du matin, pour examen de leur situation.

Denise Jedinak se souvient : « *Mon père s'est présenté volontairement ; c'était une convocation au commissariat du 18^e, uniquement pour vérification d'identité ! Ma mère ne voulait pas qu'il y aille. Il lui a dit : « Je viens d'être démobilisé, je ne vois pas pourquoi je ne me présenterais pas, je suis en règle ! » Il s'est présenté, il n'est jamais revenu.* Sous l'aspect d'un simple contrôle administratif, cette convocation ne suscite pas d'inquiétudes, même s'il avait été précisé d'apporter linge et couverture. Ce jour-là, 3747 hommes sur les 6944 convoqués se rendent au commissariat. Ils sont arrêtés et envoyés dans les camps de Beaune-la-Rolande et Pithiviers.

Dans cette rafle furent arrêtés les pères de quelques enfants cachés à Landivy :

Moszek Bury, père de Régine et de Michel Bury, fut interné au camp de Beaune-la-Rolande et déporté à Auschwitz, par le convoi n°2, le 5 juin 1942 où il fut assassiné le 10 août 1942.

Willie Gehlkopf, père d'Adolphe Gehlkopf, fut interné au camp de Beaune-la-Rolande et déporté à Auschwitz, par le convoi n°5, le 28 juin 1942, où il fut assassiné.

Aaron Efron, père de Marcel et Alain Efron, fut interné au camp de Pithiviers. Par le convoi n°4 du 25 juin 1942, il fut déporté à Auschwitz où il fut assassiné.

Szyja (Josué) Gurfinkiel, beau-père de Marcel et Alain Efron, fut interné au camp de Pithiviers. Il fut déporté à Auschwitz par le convoi n° 2 du 5 juin 1942. Il survécut et épousa après la

guerre, Mme Efron devenue veuve (cette dame fut cachée à Landivy par le couple de résistants M. et Mme Lemonnier). Szaja Jedinak, père de Denise et Jacqueline Jedinak, fut interné au camp de Pithiviers. Par le convoi n°6 du 17 juillet 1942, il fut déporté à Auschwitz, où il fut assassiné.

Après la première rafle, beaucoup de familles juives se méfient et choisissent de rester cachées. La loi du 9 mai 1942 impose une discrimination fatale : les enfants, dès l'âge de six ans, doivent porter l'étoile jaune cousue sur leur manteau. Dans la rue, à l'école, ils doivent affronter le regard de leurs camarades non juifs. Denise Jedinak témoigne : *« A partir de ce moment-là, je me suis retrouvée avec une étoile, c'était terrible !... J'avais l'impression, d'un seul coup, que je devenais juive. Je ne savais pas pourquoi j'étais juive, et en plus, il fallait que tout le monde le sache ».*

Le 1^{er} juillet 1942, Adolf Eichmann vient à Paris pour réclamer la déportation de tous les Juifs de France. A partir du 2 juillet 1942, le gouvernement de Vichy charge la police française de procéder à l'arrestation de 100 000 Juifs étrangers. Cette opération d'arrestations massives, à Paris et en province, est baptisée *« Vent printanier »*.

16 et 17 juillet 1942 : Les arrestations et la rafle du Vel d'hiv'

La préparation d'une opération comme la rafle du Vel d'hiv, mobilise énormément de forces de police et ne peut rester tout à fait secrète. Beaucoup de familles juives sont averties que quelque chose se prépare, mais elles n'imaginent pas qu'on va s'attaquer aux femmes et aux enfants.

Quelques policiers se montrent humains et laissent la vie sauve à des Juifs au cours des rafles. Ils leur laissent quelques heures avant de revenir, le temps pour elles de partir. Un policier français en civil est venu pour arrêter Mme Efron et ses enfants. Elle lui a donné toutes ses économies. Le policier n'en a

pris que la moitié et lui a dit : « *Gardez cela, Madame. Vous en aurez besoin. Partez tout de suite. Un autre inspecteur va venir et celui-là sera beaucoup moins compréhensif que moi.* »²

L'aide des voisins non-juifs a permis de sauver des familles : Madame Efron et ses fils sont cachés sous un lit, chez le voisin du dessus quand les policiers reviennent une heure plus tard. A partir de ce jour, Madame Efron et ses enfants se cachent dans les combles de l'immeuble. Quand les policiers se présentent pour arrêter la famille Gutman, les voisins du rez-de-chaussée déclarent : « *Inutile de monter, vous ne trouverez pas les Gutman, ils sont partis depuis longtemps !* »

Denise Jedinak et sa mère passent toute cette nuit-là, dans les toilettes de l'immeuble. Mais quelques jours plus tard, Madame Jedinak, victime d'une dénonciation est arrêtée sous les yeux de ses filles : « *Nous sommes restées chez une voisine, une vieille dame pendant dix jours, et le 26 à l'aube, vers 5 heures du matin, il y a eu des tambourinements à la porte : on venait nous arrêter. C'étaient des policiers français. Maman à ce moment-là, s'est trouvée mal. Ils ont appelé police secours. Ils ont descendu Maman sur un brancard. Ils l'ont emmenée* ». Madame Bury et de ses trois enfants échappent aux rafles en se cachant dans une cheminée d'angle désaffectée. Puis, ils quittent leur appartement pour vivre enfermés dans les combles de l'immeuble.

Adolphe Gehlkopf témoigne : « *Après l'arrestation de mon père, ma mère, ma sœur et moi, nous sommes restés enfermés dans notre appartement jusqu'à la Rafle du Vel' d'hiv... Ce 16 juillet 1942, nous avons été embarqués tous les trois... Ma mère est tombée gravement malade, elle a été transportée à l'Hôpital Rotschild... C'est au Vel' d'hiv' que je l'ai vue pour la dernière fois... Un pompier nous a fait sortir, ma sœur et moi... Ma sœur avait une très bonne camarade d'école. Le*

² Gurfinkiel Michel, *Un devoir de mémoire*, éditions Alphée, 2008.

père de cette copine est venu chercher ma sœur, elle est restée chez eux jusqu'à la fin de la guerre. Quant à moi, je suis resté quelque temps à l'UGIF, rue Lamarck.

Le 20 juillet 1942, un accord est conclu entre le gouvernement de Vichy et les autorités allemandes pour déporter aussi les enfants et les vieillards.

SAUVER LES ENFANTS

Le rôle des organisations juives

Lors de l'entrée de l'armée allemande dans Paris le 14 juin 1940, environ 150 000 Juifs étrangers vivent dans la capitale. Sur l'injonction des Allemands, l'UGIF (Union Générale des Israélites de France) est créée par le gouvernement de Vichy, loi du 29 novembre 1941. L'UGIF est destinée à « assurer la représentation des Juifs auprès des pouvoirs publics pour les questions d'assistance, de prévoyance et de reclassement social. » Parmi ses activités, l'UGIF gère des maisons d'accueil pour les enfants israélites. Les enfants, privés de familles lors des arrestations de parents ou cachés chez des voisins ou des concierges, sont dirigés vers l'orphelinat désigné sous le nom *Centre de la rue Lamarck*.

Adolphe Gehlkoph, Jacqueline et Denise Jedinak furent conduits à cet orphelinat. Jacqueline Jedinak raconte : « *J'ai un souvenir cuisant de cette arrivée. J'avais une jolie robe. La voisine m'avait offert des petits cadeaux. Quand le grand portail s'est refermé sur moi, il y a eu une ruée de gosses qui m'ont sauté dessus. Je n'avais plus rien en une seconde et demie. Leurs parents étaient déportés. Ils étaient comme fous. Et puis le lendemain, on m'a rasé la tête. Voilà, j'ai été transformée en enfant de déportés en moins de deux. Je suis passée de la petite fille comme tout le monde à une enfant sans parents.* »

Les enfants ont la tête rasée pour éviter la gale. Cette perte de cheveux traumatisante est subie par certains comme une

marque d'exclusion. Certains parents cachés profitent de moments libres pour venir voir les enfants. Les Allemands et la police française utilisent les enfants pour arrêter les parents en visite...

Mise en place de réseaux clandestins

Après la mise en place de l'UGIF, certaines structures juives ont une façade officielle, derrière laquelle se cache un réseau clandestin. La Colonie Scolaire avec son dispensaire « *la Mère et l'Enfant* » et sa colonie de Berck Plage avaient été créés en 1930 pour les familles en difficulté. Pendant la guerre, elle cachait l'activité clandestine appelée « *Rue Amelot* ».

L'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants), installée en France en 1934, fut intégrée dans l'UGIF. Derrière cette œuvre, se cachait un circuit clandestin qui organisait le sauvetage des enfants.

Ces réseaux clandestins organisaient le départ des enfants vers la campagne, dont la Mayenne et leur placement dans des familles modestes non-juives.



Famille Rougerie, enfants Efron et Feldman © Mme Lebourgeois

Les « assistantes sociales

Par mesure de sécurité, les étapes préparatoires au départ des enfants ne sont pas menées par les mêmes « assistantes sociales ». Avant le départ, certaines « assistantes sociales » apportent de l'aide aux familles juives cachées et leur proposent de se séparer de leurs enfants, comme Melle Rosenthal pour la famille Gutman et Mme Efron. Une « convoyeuse » conduisait les enfants jusqu'à leur famille d'accueil, telles Madame Mounier ou Melle Marault.

Le rôle précieux de passeur : Marthe Laborde

A partir de la fin de 1941, Marthe Laborde, assistante sociale à l'Hôpital intercommunal de Créteil, et membre de la Croix-Rouge, est contactée par les organisations clandestines juives. Elle expliquait comment elle procédait au sauvetage des enfants : *« Mes absences étaient justifiées dans mon service. Chaque fois que j'accompagnais un ou deux enfants en convalescence, j'en profitais pour emmener quelques enfants Juifs. Nous communiquions par téléphone, avec l'orphelinat ou la Rue Amelot. Le rendez-vous était pris à la gare. Le personnel juif n'avait pas le droit de voyager, j'emmenais donc seule six ou sept enfants. S'il y en avait davantage, ma belle-sœur m'aidait. Bien entendu, nous avions décousu l'étoile jaune de leurs vêtements. »*

Elle a la confiance des œuvres juives qui lui remettent, de la main à la main, les fonds nécessaires pour le paiement mensuel des pensions nourricières. Elle expédie elle-même les mandats à la poste de La Varenne, afin qu'aucune trace ne subsiste. Melle Laborde accompagnait personnellement ces enfants malgré les risques encourus et les confiait à des familles d'agriculteurs de Landivy.

La surveillance sur place : Gilberte Nissim-Steg

En 1942, Gilberte Nissim, résistante juive, prend le pseudonyme de Claire-Yvonne Marchand. Après avoir été animatrice pour les enfants du Centre Lamarck, elle effectue des missions de liaison et de surveillance dans l'Orne et la Mayenne, à partir de l'automne 1943. Elle part de Paris avec des listes qu'on lui remet et qu'elle garde sur elle. Elle voyage en train jusqu'à la ville la plus proche des villages à visiter. Puis, à bicyclette et à pied, elle vient jusque dans les fermes de Landivy chaque mois. Profitant de cette visite pour payer la pension alimentaire, elle recueille les demandes des enfants, elle suit leur évolution et leur état de santé.

L'arrivée des enfants cachés à Landivy

En août 1942, M. Victor Nourry, pharmacien à Champigny-sur-Marne et originaire de Landivy, organisa, avec Marthe Laborde, la venue d'un car transportant de nombreux enfants juifs de la région parisienne pour être cachés à Landivy. Parmi eux, se trouvaient Claude et Michel Schach.

A partir de cette date, les enfants vont arriver, chaque mois, par petits groupes. Après un voyage en train jusqu'à Laval, puis un transport en car jusqu'à Landivy, ils faisaient connaissance avec les familles d'accueil qui les attendaient dans une grande salle de l'Hôtel Rousseau. Georges Gutman raconte son arrivée à Landivy, en février 1943 : « *Nous sommes arrivés le soir. Nous étions attendus par des paysans, avec l'explication simplifiée que nous étions des enfants qui souffraient de la faim à Paris. C'est une gamine de paysans qui m'a accosté, un coup de cœur, je les trouvais sympathiques, je les adoptais de la même façon. Au moment de quitter Madame Mounier, j'ai le souvenir d'un petit garçon qui, pour se rassurer, lui demanda si désormais, il pourrait parler à haute voix : « Maintenant, tu pourras même chanter ! » telle fut sa réponse. »*

Pour certains enfants placés par Melle Laborde, les familles d'accueil recevaient une lettre les invitant à venir les chercher à la gare des Loges-Marchis, à 7 km du bourg de Landivy. Mme Gaultier, née Chevriss, s'en souvient : « *On est tous allés en carriole pour chercher Régine Bury et son frère Michel.* »



Georges et Roland Gutman, 1942 ©G. Gutman

L'intégration dans les familles

Arrivés à Landivy, les enfants retrouvent un cadre familial où il leur faut s'habituer le plus rapidement possible, manger tout ce qui est proposé, aller à l'école, aller à la messe et surtout veiller à ce que personne ne découvre qu'ils sont juifs. On imagine la difficulté de s'adapter à leurs nouvelles conditions de vie pour ces petits Parisiens transplantés à la campagne : pas d'électricité, pas d'eau courante, une seule pièce à vivre... Denise Jedinak revoit la ferme : « *Le maison de la ferme était*

composée d'une seule pièce avec de la terre battue par terre. Y'avait la grande cheminée, un lit de chaque côté. Les paysans avaient installé un lit pour Jacqueline et moi dans le cellier. Là, y'avait une baratte à main pour faire le beurre. Le cellier était attenant à l'étable. Y'avait une petite lucarne, quand on l'ouvrait, on voyait les vaches. Au début, ça ne me plaisait pas de dormir là. Après, je m'étais habituée parce que, dans le fond, les vaches n'étaient pas méchantes... »

Madame Loppé née Bigot raconte : *« Quand nos petits Parisiens sont arrivés chez nous, à la campagne, ils n'en revenaient pas de pouvoir manger sans restriction. Mais ces gosses-là, ce n'était pas la faim qui les tenaillait, mais la peur. Ils ne parlaient pas. Nous leur avons demandé pourquoi ils étaient silencieux :*

- « On nous a dit de ne pas parler.

-Mais ici, vous pouvez parler sans crainte ! »

Adolphe Gehlkopf se fait à la vie simple : *« Malgré la perte de mes parents, je me suis très vite adapté à la vie de petit paysan. Je portais des sabots avec de la paille dedans. J'ai gardé les vaches, j'ai grimpé aux arbres pour dénicher les oiseaux, j'ai appris à traire les vaches, j'ai tourné la baratte et j'ai donné un petit coup de main pour la fenaison... A la fin de la guerre, je parlais patois, j'étais devenu un petit paysan. »*

La religion

A l'orphelinat de la rue Lamarck, les enfants Juifs étaient préparés pour vivre dans une famille chrétienne. On leur conseillait de faire ce que la famille leur demandait comme aller à la messe pour ne pas éveiller les soupçons.

Eugène Brunet racontait : *« Maman a demandé aux enfants accueillis s'ils voulaient dire leurs prières avant d'aller au lit. Les petits ont prié à leur façon. Ils ont recommencé tous les soirs. Si bien que mon frère Maxime et moi, nous avons appris par cœur les prières juives et nous récitons avec*

eux : « *Shema Israël...* »

Régine Bury reçoit une éducation religieuse chrétienne en faisant réciter les leçons des enfants de M. et Mme Victor Chevriss. Elle témoigne : « *Je leur faisais réciter leurs leçons et même le catéchisme. Je me souviens encore des prières. Le dimanche, je les accompagnais à la messe. Comme je n'avais aucune éducation religieuse juive, tous les soirs, avant de m'endormir, je priais Jésus et la Vierge Marie pour que la guerre finisse et que je retrouve mes parents.* »

La fréquentation de l'école

Comme tous les enfants de leur âge, les enfants cachés prennent le chemin de l'école. Ceux qui sont trop petits (moins de 6 ans) restent à la maison. Les plus grands apportent une aide modeste à leur famille d'accueil. En Mayenne, d'après un rapport de l'Inspection Académique pour 1941-1942, la majorité des enfants de plus de 12 ans ne vont plus à l'école.

Régine Bury regrette de ne pas avoir été scolarisée à Landivy, elle avait 12 ans en 1942 : « *À la rentrée des classes d'octobre 1942, je devais aller au lycée à Paris. et donc, j'étais en âge d'aller à l'école à Landivy. les trois enfants Chevriss allaient à l'école privée. En tant que juive, il n'en était pas question. M et Mme Chevriss ne voulaient pas m'envoyer à l'école publique, de crainte de susciter des questions sur mes origines.* »



Adolphe Gehlkopf avait 12 ans en 1943 : « *Quand le directeur de l'école, Monsieur Derennes voyait que j'étais absent depuis trop longtemps, il prévenait les gendarmes. Ils venaient à vélo jusqu'à la Rousselière. Au lieu d'aller à l'école, j'étais dans les champs à garder les vaches. Après avoir fait la morale à Monsieur Lemoine, les gendarmes m'emmenaient à l'école sur leur cadre de vélo !!!* »

Georges Gutman (12 ans en 1943) raconte qu'un jour Monsieur Derennes, directeur de l'école publique de garçons, le chargea d'une mission de confiance : « *Monsieur Derennes me prit à part à la récréation pour me parler d'une lettre de la Kommandantur. Cette lettre lui demandait s'il y avait des enfants juifs à l'école. Je reçus cette information avec un grand sentiment d'inquiétude. Pourtant, ma réponse fut spontanée, parfaite, adulte.*

« *Je ne crois pas, Monsieur Derennes, qu'il y en ait.* »

Sa réponse fut dans le même style, prudente, mais complice :

« *- Je ne crois pas non plus qu'il y en ait. Mais si vous en connaissez un, dites-lui, sans lui faire peur, de s'absenter quelque temps.* »

Il m'avait donné là un rôle inattendu et difficile car il y avait à l'école beaucoup d'enfants réfugiés de la ville, juifs et non-juifs. Jamais je n'avais encore pensé à les différencier. Je mentis auprès de tous en leur rapportant faussement que Monsieur Derennes permettait l'absence pour qu'on puisse aider aux champs, au ramassage du foin. Nous étions en juin et les vacances commençaient prématurément. Je lui reste reconnaissant de sa confiance en moi.

Une seule dénonciation suffisait pour nous envoyer à la mort et avec nous les familles d'accueil. Mais pour nous sauver, il fallait, jour après jour, l'héroïsme ou la bonne volonté de dizaines de personnes. »

Les enfants cachés dans le canton de Landivy

Dans le canton de Landivy, 83 enfants juifs ont été cachés entre 1939 et 1945 : 42 ont été accueillis à Landivy et 33 à Fougerolles-du-Plessis. On peut s'interroger : « Pourquoi une telle concentration d'enfants juifs cachés à la pointe nord-ouest de la Mayenne ? » Plusieurs hypothèses sont possibles.

Ces communes sont au terminus des lignes de car venant de Mayenne et de Laval. Eloignées de la préfecture et des grands centres administratifs, elles présentaient plus de sécurité. De plus, les fermes sont dispersées dans un maillage bocager très dense et les chemins pour y accéder sont peu praticables.

Le canton de Landivy était un territoire d'accueil. Un réseau de nourrices était déjà en place pour héberger les enfants de l'Assistance Publique. Les « cousins de Paris » confiaient leurs enfants affamés à leur famille. Après les réfugiés de l'Aisne venus au début de la guerre, arrivèrent aussi les enfants évacués de Saint-Malo et Lorient. Dans ce contexte, les enfants juifs passaient inaperçus.



M Derennes, directeur de l'école publique
des garçons de Landivy © Paumard

Les Médailles des Justes parmi les Nations

Le titre de « Juste parmi les Nations » est la plus haute distinction civile décernée par l'état hébreu aux personnes non-juives qui, au péril de leur vie, ont sauvé des Juifs pendant l'occupation nazie.

Georges Gutman est revenu à l'école de Landivy et a pris contact avec la directrice, Guillemette Geslin, en 1997. Il est revenu témoigner aux enfants de son ancienne école pour leur transmettre l'histoire des enfants cachés. Il a entamé des démarches pour que soit remise, à titre posthume, la Médaille des Justes du Mémorial YAD VASHEM de Jérusalem à M. et Mme Constant et Reine Chevrin, sa famille d'accueil et à M. Louis Derennes, son directeur d'école. Cette cérémonie a eu lieu le 15 juin 2000 à Landivy.

Michel et Claude Schach sont revenus à Landivy en 2013. Pour honorer leur famille d'accueil, ils rédigent leurs témoignages. Après les démarches nécessaires, YAD VASHEM décerna, à titre posthume, la Médaille des Justes à -M. et Mme Joseph et Clémentine Boulanger. Cette cérémonie a eu lieu le 22 décembre 2015 à Landivy.



Famille Boulanger, Michel et Claude Schach © M. et C. Schach

Georges Gutman disait : « *Pour un petit bourg comme Landivy, « 42 enfants Juifs sauvés » cela représentait un miracle incroyable et révélait la complicité de tous ses habitants, du maire, des instituteurs, du curé, de tout le monde... Ma vie, ma petite vie à moi, elle a été sauvée cent fois par ces gens qui se croyaient ordinaires... »*

Guillemette GESLIN

Sources :

- Archives de l'école publique de Landivy.
- Balluais Valérie, *Les enfants juifs cachés en Mayenne sous l'Occupation*, Mémoire de maîtrise, Université Rennes 2, 2003. Témoignages extraits de ce mémoire :

Denise et Jacqueline Jedinak

Madame Nissim-Steg

- Gurfinkiel Michel, *Un devoir de mémoire*, éditions Alphée, 2008. Témoignages extraits de cet ouvrage :

Marcel et Alain Efron et leur mère

Eugène et Maxime Brunet

- Témoignages écrits :

Georges Gutman

Régine Bury

Adolphe Gelkopf

Michel et Claude Schach